

Séance du 14 avril 2026

Envoyé en préfecture le 20/04/2026
Reçu en préfecture le 20/04/2026
Publié le 20/04/2026
ID : 032-213204118-20260414-D_20260405-DE

Le vingt-quatre mars deux mille vingt-six, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur ETIENNE Loïc, second adjoint

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
11	9	9
		Pour : 9
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etai(en)t présents :

ADDA Patrick, ADREY Nathalie, CLEMENTE Stéphanie, DE LEEUW Pascale, DUPUY Jérôme, ETIENNE Loïc, KOTARBA Aurélie, ROY Agathe, SONILHAC Jacques

Procurat ion(s) :

Etai(en)t absent(s) :

Etai(en)t excusé(s) :

FLOURETTE Jean-Marc, SABATHIER Romain

Date de la convocation
30 mars 2026

Date d'affichage
30 mars 2026

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**
ADREY Nathalie

20 avril 2026
et publication du
20 avril 2026

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

Le conseil municipal de Sansan,

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2026 :

Investissement

Dépenses : 42 666,56

Recettes : 42 666,56

Fonctionnement

Dépenses : 335 448,76

Recettes : 335 448,76

Pour rappel, total budget :		
Investissement		
Dépenses :	42 666,56	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	42 666,56	(dont 0,00 de RAR)
Fonctionnement		
Dépenses :	335 448,76	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	335 448,76	(dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé le Maire, et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Sansan

le(s) secrétaire(s) de séance



le Maire, Jacques SOHNILHAC